

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**Sciences et Technologies de la Gestion**

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

**L'usage de la calculatrice est interdit.**

**Aucun document n'est autorisé.**

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Ce sujet comporte 9 pages

**Le document réponse page 3/9 est à rendre avec la copie.**

**Première partie : 10 points**

Le candidat doit traiter toutes les questions.

**Deuxième partie : 10 points**

Le candidat doit traiter un seul de ces exercices.

## PREMIÈRE PARTIE

### QUESTIONS D' HISTOIRE :

1. Définissez la notion de décolonisation. (1,5 pt)
2. Parmi les affirmations suivantes, lesquelles permettent de définir la Guerre froide ? Justifiez votre réponse. (1,5 pt)
  - a- *Des tensions fortes à travers le monde entre États-Unis et Union Soviétique déclenchées en 1947 et qui se poursuivent encore au début du XXI<sup>ème</sup> siècle.*
  - b- *Un rapport de forces entre deux États (États-Unis et Union Soviétique) revendiquant chacun un modèle politique, économique et social qu'il souhaite défendre et propager.*
  - c- *Une préparation à la guerre qui aboutit à de multiples affrontements directs entre l'Union Soviétique et les États-Unis.*
  - d- *Des relations internationales qui aboutissent à un monde bipolaire.*
  - e- *Une course aux armements entre Union Soviétique et États-Unis qui les conduit à éviter de s'affronter directement.*
3. Justifiez l'affirmation suivante : « en France, l'année 1962 est une date importante dans la vie politique française. » (2 pts)

### QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE :

4. Justifiez l'affirmation suivante : « La mondialisation de la culture et des modes de consommation n'aboutit pas à une uniformisation de la culture. » (1,5 pt)
5. Complétez le fond de carte (document réponse page 3/9) ainsi que la légende en représentant et nommant les centres d'impulsion de la planète et en représentant les flux indiqués en légende. (2 pts)
6. Citez 3 acteurs spatiaux de la mondialisation. (1,5 pt)

**Centres d'impulsion mondiaux et flux de la mondialisation.**



© <http://histgeo.sdv-26-marseille.fr>

Les centres d'impulsion de la mondialisation.



**États membres de la Triade.**

**mégalopoles**

**métropoles mondiales**

La mondialisation : un ensemble de flux.

- **flux économiques.**  
*Principaux flux de marchandises, de capitaux, de services et d'informations.*

*Flux de matières premières minières et énergétiques.*

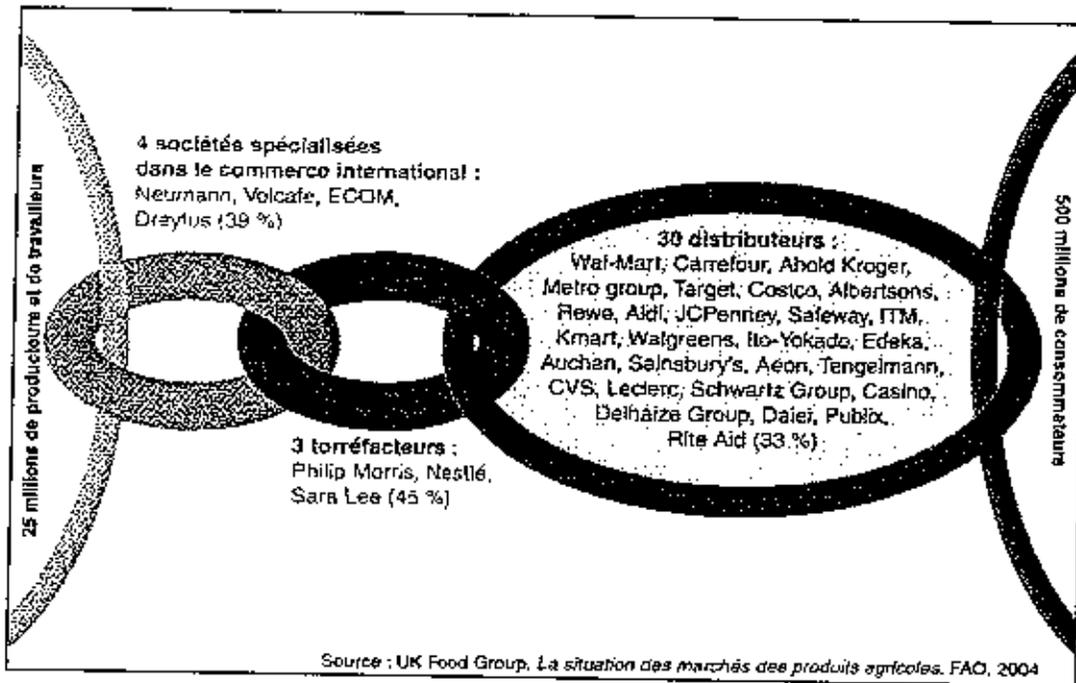
- **flux humains**  
*flux migratoires d'origine économique.*

## DEUXIÈME PARTIE

### Exercice 1

#### Un grand marché mondial, le café

##### Document 1 : La chaîne du marché du café



##### Document 2 : Max Havelaar - Le label du commerce équitable

Qui sommes-nous ?

Le commerce au service du développement

Max Havelaar France est une association de solidarité internationale. Son but : utiliser le commerce pour permettre à des paysans et employés de l'hémisphère sud de vivre de leur travail en toute autonomie.

Café, thé, chocolat, riz, bananes... De nombreux produits que nous consommons tous les jours sont cultivés par des paysans des pays en développement. Trop souvent, ces producteurs ne peuvent pas vivre de leur travail, car ils sont isolés face aux mécaniques des grands marchés mondiaux. [...]

Gladys et Carlos Aviles sont producteurs de café au nord du Nicaragua. Ils ont trois enfants. Comme 22 autres familles, ils sont membres de la coopérative Sixto Sanchez, certifiée par Max Havelaar. Avec 13 autres coopératives, elle fait partie de l'union de coopératives Cecocafen qui a acquis en 1999 une usine de deuxième traitement du café. Événement historique puisque ces usines appartiennent traditionnellement à de grands exploitants.(...)

Grâce aux conditions de commercialisation avantageuses, plusieurs projets ont été mis en œuvre :

La première année, 20 vaches ont été achetées. Un enseignant a été salarié, créant ainsi une école primaire accueillant 45 enfants de 5 à 8 ans.

La deuxième année, 18 maisons en dur ont été construites et électrifiées. (...)

La troisième année, de nouveaux plans de caféiers ont été acquis, doublant la production en quatre ans.

La quatrième année, il était temps de mettre en place un système d'eau potable accessible à tous.(...)

La famille Aviles a pu constater une amélioration de ses conditions de vie grâce au commerce équitable.

Source : [www.maxhavelaarfrance.org/produits/cafe\\_resultat.htm](http://www.maxhavelaarfrance.org/produits/cafe_resultat.htm).

## Exercice 1 (suite)

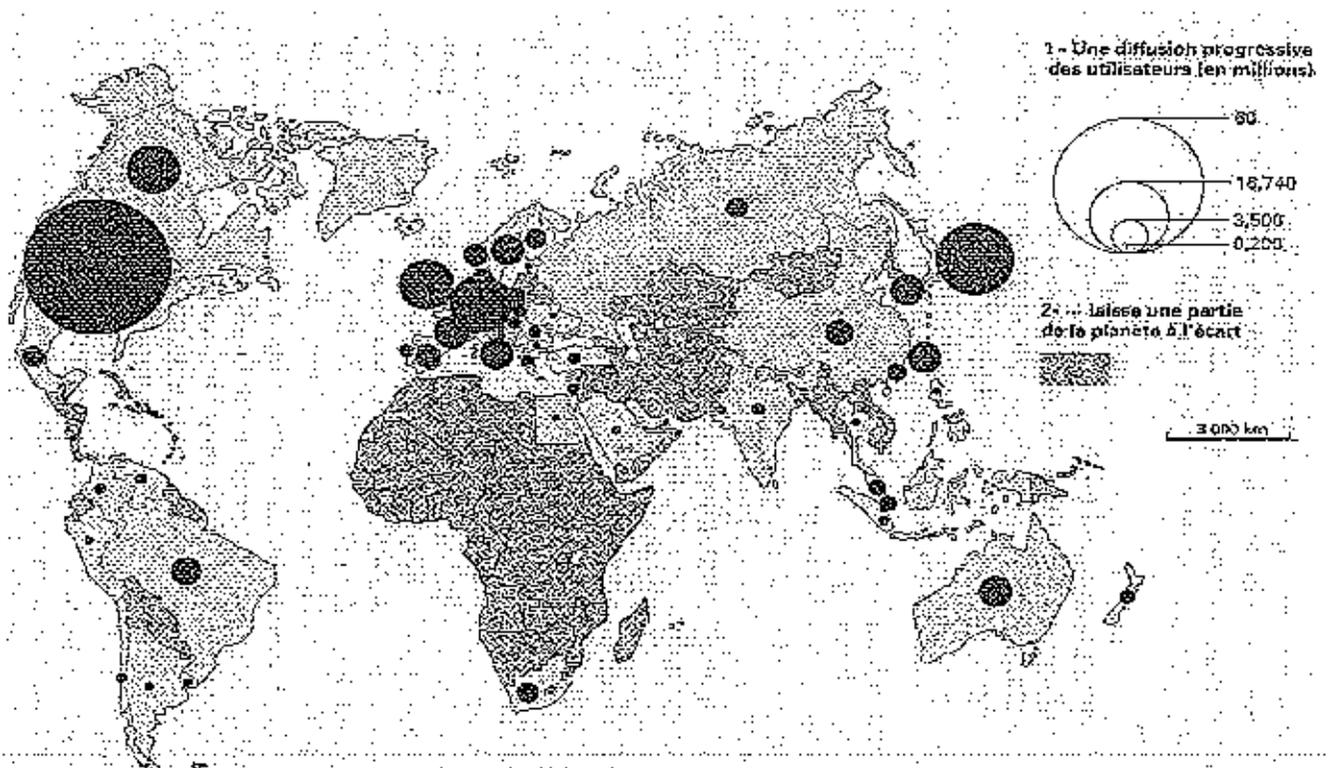
### Questions

1. D'après le document 1, des producteurs aux consommateurs, comment s'organise la chaîne du café ?
2. D'après le document 2, montrez ce que l'organisation Max Havelaar veut modifier dans l'organisation du marché du café.
3. D'après le document 2 quels sont les deux éléments qui ont amélioré la vie de ces petits producteurs ? Expliquez.

## Exercice 2

### Le développement de l'Internet

#### Document 1 : Répartition des internautes dans le monde (2000)



Source : ITU 2000

Source : In Laurent CARROUE, Géographie de la mondialisation, Armand Colin 2002, d'après International Communication Union (ITU), <http://www.itu.int/>

## Exercice 2 (suite)

### Document 2 : Télé médecine en pays dogon

A l'hôpital de Dimmbal (Mali), les patients ont la possibilité de bénéficier, en direct, de l'avis d'experts... genevois. Comment ? Via le satellite Geolink Access qui permet à ce petit village d'être connecté au réseau mondial.

Des médecins genevois et maliens s'interrogent sur des cas difficiles à près de 6000 km de distance. C'est aujourd'hui une réalité pour cette localité de 2000 âmes qui dispose d'un hôpital raccordé à Internet. « L'infrastructure nous a permis de recruter un médecin » affirme le docteur Ly, coordonnateur du réseau malien de télé médecine. Les médecins sont en effet peu friands au Mali, comme partout ailleurs, des affectations en rase campagne. C'est tout le contraire avec ce raccordement satellitaire qui est le seul moyen de relier Dimmbal au reste du monde. Cette plate-forme permet de faire de la formation continue médicale en collaboration avec l'hôpital universitaire de Genève. Les thèmes sont choisis par les médecins maliens et les médecins genevois répondent par vidéo conférence. Outre les médecins, les patients sont les principaux bénéficiaires de ce système. Le personnel médical reste au fait des dernières pratiques et des téléconsultations peuvent être effectuées en ligne. Au total, la population semble très satisfaite de ce système. « Il y a un regain de confiance en la santé publique, surtout chez les jeunes » explique le docteur Ly.(...)

Dimmbal est également un projet pilote dans le cadre des activités du Réseau francophone africain pour le téléenseignement qui ambitionne d'installer au moins deux points satellitaires consacrés à la formation dans 7 autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord. A savoir le Burkina Fasso, le Sénégal, le Niger, la Mauritanie, le Maroc, la Tunisie et le Bénin.

Sources : [www.afrik.com](http://www.afrik.com), juillet 2004.

### Questions

1. Montrez les inégalités de la répartition mondiale des internautes et expliquez-la. (doc 1)
2. En quoi Internet peut-il favoriser les progrès de la médecine en l'Afrique sub-saharienne (doc 2) ?
3. D'après le texte, dans quel autre domaine Internet permet-il à Dimmbal d'être intégrée à la mondialisation ?
4. En confrontant la carte et le texte, l'équipement de Dimmbal est-il un cas particulier en Afrique, ou un exemple représentatif du continent ? Justifiez votre réponse.

### Exercice 3

#### L'Algérie depuis 1954

##### Document 1 : Les accords d'Evian (18 mars 1962)

#### II - DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES DU 19 MARS 1962 RELATIVES À L'ALGÉRIE

##### A) DÉCLARATION GÉNÉRALE

Le peuple français a, par le référendum du 8 janvier 1961, reconnu aux Algériens le droit de choisir, par voie d'une consultation au suffrage direct et universel, leur destin politique par rapport à la République française.

Les pourparlers qui ont eu lieu à Evian, du 7 mars au 18 mars 1962 entre le gouvernement de la République et le FLN. (1), ont abouti à la conclusion suivante.

Un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962, à 12 heures.

Les garanties relatives à la mise en œuvre de l'autodétermination et l'organisation des Pouvoirs publics en Algérie pendant la période transitoire ont été définies d'un commun accord.

La formation, à l'issue de l'autodétermination d'un État indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes et, dans ces conditions, la coopération de la France et de l'Algérie répondant aux intérêts des deux pays, le gouvernement français estime avec le FLN, que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation. Le gouvernement et le FLN ont donc défini d'un commun accord cette solution dans des déclarations qui seront soumises à l'approbation des électeurs lors du scrutin d'autodétermination.

*Extraits des Accords d'Evian (2).*

##### Document 2 : Les accords d'Evian, piétinés mais jamais dénoncés

Dix ans après la signature des accords d'Evian, Philippe Herreman fait le bilan de leur application.

(...) Une page tragique de l'histoire de la décolonisation est tournée. Une autre s'ouvre sur la meurtrière aventure de l'OAS, l'exode dramatique des pieds-noirs, les sanglants règlements de comptes et la lutte pour le pouvoir au sein du FNL(1), qui se poursuivra au-delà du 3 juillet, date d'accession de l'Algérie à l'indépendance.

Il ne reste pas grand-chose de la laborieuse construction d'Evian, dont des pans entiers se sont successivement écroulés au fil des ans, des violations, des crises. Le double postulat maintien, de l'autre côté de la Méditerranée, d'une forte minorité française, établissement à Alger d'un pouvoir libéral, s'est effondré. La folie équipée de l'OAS précipita l'exode des Européens, tandis que le régime algérien se radicalisait rapidement et faisait fi de la plupart des garanties accordées aux pieds-noirs et à leurs biens : "Nous sommes décidés à appliquer loyalement les accords", affirmait Ahmed Ben Bella, le 24 avril 1962. Six mois plus tard, devenu chef du gouvernement, il déclarait que ces accords constituaient un "compromis" qui, à certains égards, était incompatible avec les "perspectives socialistes de l'Algérie".

Les accords d'Evian n'auront-ils donc été que l'"habillage" nécessaire d'une paix ardemment souhaitée, la couverture juridique d'une mutation inévitable ? Si les violations, avec leur cortège d'injustices, ont été nombreuses et éprouvantes, notamment pour les pieds-noirs spoliés, une analyse rétrospective des textes, si succincte soit-elle, fait apparaître aussi que certaines clauses, qui ont permis la transition, ont été appliquées, que d'autres ont donné naissance à la coopération notamment culturelle et technique, enfin que la France, en n'honorant pas ses engagements sur l'achat des vins algériens, a sa part de responsabilité dans le dépérissement des accords.

Ceux-ci tout le monde en convient, appartiennent aujourd'hui à un passé révolu. Nul ne s'y réfère plus depuis longtemps, ni d'un côté ni de l'autre. Mais si les textes de 1962 ont été souvent contournés, ignorés, voire piétinés, ils n'ont jamais été explicitement dénoncés.

Philippe HERREMAN *Le Monde* du 17 mars 1972

(1) FLN : Mouvement politique (Front de libération nationale) fondé à la fin du mois d'octobre 1954 en remplacement du CRUA (Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action), par 9 chefs « historiques » dont Aït Ahmed, Krim Belkacem, Boudiaf, Ben Bella...

(2) Site : [http://www.tifq.ulaval.ca/axl/afrique/algérie-accords\\_d'Evian.htm](http://www.tifq.ulaval.ca/axl/afrique/algérie-accords_d'Evian.htm)

### Exercice 3 (suite)

#### Questions

1. Quelles sont les étapes qui doivent aboutir à la création d'un État algérien indépendant et souverain ? Cette création doit-elle s'accompagner de la rupture des liens avec la France ? (doc. 1)
2. Dix ans après, quels principes des accords d'Evian n'ont pas été respectés ? (doc. 1 et 2).
3. Finalement, la coopération a-t-elle été mise en place ? (doc. 1 et 2) Justifiez votre réponse.

### Exercice 4

#### L'Océanie intertropicale depuis 1945.

#### Document 1

*Le texte relate un entretien entre le général de Gaulle, Président de la république, et Alain Peyrefitte, ministre de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales. Tous les deux viennent d'assister à une expérience atomique sur l'atoll de Mururoa en 1966*

*Le général de Gaulle : « Eh bien, il y a beaucoup à faire pour explorer, pour exploiter les océans. Il y a là-bas des pêcheurs japonais, il n'y a pas de pêcheurs français. Il faut développer tout ce qui concerne les recherches sur l'océan, sur les récifs, sur les lagons, qui sont autant de viviers. Et puis, les sports nautiques, qui peuvent, dans la civilisation des loisirs, attirer beaucoup de monde, les *hovercrafts*\* qui doivent permettre d'aller très vite d'une île à l'autre. Et il faudrait un Institut d'océanographie à Papeete, ce serait un point d'ancrage à partir duquel d'autres institutions se créeraient. Et peut-être un aquarium à Nouméa. L'avenir de la Polynésie est sur la mer et dans la mer. Il faut que l'exploitation des océans remplace le Centre d'expérimentation du Pacifique quand il s'en ira... c'est-à-dire dans dix ans, peut-être moins.*

*A. Peyrefitte : « Je doute que nous ayons épuisé toutes les possibilités de faire des expériences d'ici à dix ans, même si par miracle nous avons nos premières expériences thermonucléaires en 68. »*

*Le général de Gaulle : « Oh, je sais bien, vos atomistes, ils trouveront quelque chose à faire. Si on ne les retient pas, ils feront encore dix essais par an pendant trente ans. »*

Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Fayard, Paris, 1994.

\* *hovercraft* : navire rapide sur coussin d'air.

## Exercice 4 (suite)

### Document 2

« En Polynésie française, les retombées de l'installation en 1962 du centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) ont été considérables. En quelques années, plus de dix mille métropolitains sont arrivés à Tahiti ; des milliers de Polynésiens ont quitté leur île pour s'installer à Tahiti et travailler au CEP. Le secteur du BTP (Bâtiment et travaux publics) était en plein boom. Mais cette croissance a eu son revers : la dépendance. En juillet 1996, six mois après le dernier essai nucléaire, l'Etat s'est engagé à maintenir pendant dix ans le niveau des flux financiers qui résultaient de l'activité du CEP. Un « Programme stratégique pour le renforcement de l'autonomie économique et financière de la Polynésie française » a été approuvé par l'assemblée territoriale, et un « Fonds pour la reconversion économique de la Polynésie française » (FREPF) a été affecté surtout au financement de grands travaux d'infrastructures et à la construction de logements sociaux. Le tourisme, la perliculture et la pêche sont au cœur de ce processus de reconversion, mais le chemin est encore long avant de se passer de l'aide publique. »

Jean-Christophe Gay, *L'Outre-mer français en mouvement*, Documentation Photographique, n°8031, Documentation française, Paris, 2003.

### Questions :

1. D'après l'entretien présenté dans le document 1, lequel des deux interlocuteurs a visiblement le pouvoir de décision ? Expliquez.
2. Selon le document 2, quels ont été les conséquences économiques de la création du centre d'expérimentation du Pacifique ?
3. Comparez les projets d'avenir énoncés dans le document 1 et les activités qui, d'après le document 2, se développent. Qu'en concluez-vous ?
4. Quels liens entre la métropole et les territoires transparaissent dans ces documents ? Ont-ils évolué ? Justifiez votre réponse.